

*Paris collectifs sportifs—Loi*

L'article dont nous sommes saisis aujourd'hui nous préoccupe vivement, moi-même et d'autres députés, surtout dans mon parti. Il vise à imposer une taxe volontaire grâce à un système de paris mutuels sportifs destinés à financer une nouvelle tranche des Jeux, et à soutenir les arts et la culture, de grandes réalisations portant sur des installations d'intérêt national et la recherche médicale et sanitaire. J'ai toujours considéré l'aide aux arts et à la culture ou encore à la recherche médicale et sanitaire comme une responsabilité envers les intérêts supérieurs des Canadiens dans leur ensemble et certes du Canada en tant que société. J'ai toujours considéré que la responsabilité de fournir ce soutien incombait à tous les Canadiens, pas seulement à ceux qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus et qui, en raison des difficultés économiques dans laquelle les a plongés la politique gouvernementale, peuvent être tentés de chercher à s'en sortir en achetant du rêve dans le cadre du genre de programmes dont parle le gouvernement. Voilà ce que fait le gouvernement. Il se fait marchand de rêves. Le simple citoyen qui participe à ce genre d'activité a décidément bien peu de chances de jamais gagner quoi que ce soit dans l'une ou l'autre de ces loteries ou de ces systèmes de paris mutuels sportifs.

Il y a de quoi être extrêmement inquiet quand on songe à ce que le gouvernement a fait récemment pour appuyer la recherche médicale et sanitaire, l'enseignement postsecondaire et d'autres activités visées par la loi sur le financement des programmes établis. Nous voyons le gouvernement commencer à parler de financer des services gouvernementaux nécessaires au moyen d'une taxe volontaire recueillie grâce au jeu légalisé et encouragé par le gouvernement. Voilà qui me préoccupe au plus haut point. Il ne s'agit pas, comme le ministre l'a dit tout à l'heure, pour les gouvernements, les hommes politiques ou les dirigeants élus de dire aux gens sur quoi ils peuvent ou non parier. Non, il s'agit de savoir si le gouvernement encourage activement la perception d'une taxe en vue de financer par le jeu des services très nécessaires dans le cadre des programmes qu'il nous présente. Voilà la question dont nous devons discuter dans le présent débat. Nulle part au cours de son intervention je n'ai pas entendu le ministre aborder cette question.

Le ministre a fait toutes sortes de diversions au cours du débat, mais je ne l'ai pas entendu une fois défendre un argument justifiant que les députés de mon caucus et moi donnions un semblant d'appui à ce genre d'activité ou à ce genre d'initiative gouvernementale et en parlions favorablement.

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur le Président, le député de Beaches (M. Young) a fait appel, c'est évident, au même rédacteur que son collègue néo-démocrate qui l'a précédé. Je voudrais parler brièvement de la motion n° 3. Le député de St. Catharines (M. Reid) a prétendu qu'elle avait été présentée, car l'article du projet de loi qu'elle modifiait pouvait être qualifié d'article butoir. Si c'est vrai, je peux certainement dire qu'il s'agit d'une modification qui tire les conservateurs de l'embarras.

**M. le vice-président:** A l'ordre. La Chambre étudie, sauf erreur, la motion n° 2. Le député intervient-il au sujet de cette motion?

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** Je vais donc prendre la parole.

**M. le vice-président:** Un instant. Le député veut-il parler de la motion n° 2?

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Oui, monsieur le Président. Je me suis, j'en suis désolé, trompé de chiffre en disant motion n° 3 au lieu de motion n° 2.

Les conservateurs ont bien applaudi l'intervention des députés sur cet article en particulier. J'appuie ce projet de loi, mais non pas sans réserves. J'ai cependant été poussé, entre autres par les sottises qu'ont débitées nos vis-à-vis, à y souscrire. Les députés néo-démocrates veulent que ces activités soient financées à même les recettes fiscales du gouvernement. Ils semblent ignorer le fait que le Canada est encore sur le plan socio-économique un pays en développement et que le gouvernement fédéral n'a pas les recettes nécessaires pour financer tous les programmes voulus.

• (1730)

Nous avons un moyen de subventionner les activités culturelles, les loisirs et les travaux de recherche sans puiser dans les recettes gouvernementales jusqu'à ce que le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) le sacrifie. Nous ne l'avons plus. Les conservateurs ont beaucoup insisté sur le fait que les Jeux de Calgary . . .

**M. Paproski:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour faire une mise au point, car le député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) a tort de faire des affirmations de ce genre. J'ai beaucoup d'admiration pour lui, mais il doit comprendre que le ministre actuel n'a jamais rencontré ses homologues provinciaux, afin de voir si une partie de cet argent . . .

**M. le vice-président:** A l'ordre. Avec tout le respect que je dois au député d'Edmonton-Nord, le Règlement prévoit seulement dix minutes de temps de parole par député. Or, la présidence a donné la parole au député de Northumberland-Miramichi. Il aura une autre occasion, j'en suis persuadé, d'intervenir.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Monsieur le Président, c'est une décision tout à fait sage. Le député n'invoquait pas le Règlement, mais engageait un débat sur une toute autre question.

Le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) va devoir rendre des comptes aux habitants de Calgary au sujet de la position qu'il a adoptée sur laquelle il n'a dit que quelques mots pour se sauver tout de suite après. Il va devoir expliquer son opposition au projet de loi.

Je suis favorable au projet de loi à cause de l'engagement pris par le gouvernement au sujet des XV<sup>es</sup> Jeux olympiques. Que les Jeux aient lieu à Calgary, à Vancouver ou n'importe où ailleurs au Canada, je suis fier qu'ils aient lieu chez nous. Je pense que nous devrions avoir les meilleures installations possible. Je ne suis pas d'accord avec le NPD qui voudrait que certaines des localités les plus pauvres soient taxées pour financer des installations sportives qu'elles ne verront probablement jamais. Il est juste et équitable que le gouvernement s'organise pour percevoir des recettes autres que fiscales et tenir ainsi sa parole envers la ville de Calgary au sujet des installations en question.